



## **MÉMOIRE DE L'APRIDS**

**Dans le cadre des « journées portes ouvertes »  
tenues à Verdun du 7 au 10 décembre 2012  
concernant l'étude environnementale du nouveau pont  
sur le Saint-Laurent**

**Présenté à Transports Canada le 14 janvier 2013**

Les représentants du comité pont Champlain de l'Association des propriétaires et résidents de L'Île-des-Sœurs (APRIDS) ont assisté aux journées portes ouvertes relativement au Premier rapport préliminaire de l'évaluation environnementale du projet du nouveau pont sur le Saint-Laurent tenues à Brossard, à Verdun sur l'île de Montréal et dans le quartier de L'Île-des-Sœurs.

L'APRIDS remercie sincèrement le personnel de Transports Canada et les consultants qui ont répondu à ses questions sur les différents aspects environnementaux de ce grand projet et particulièrement, messieurs Marc Brazeau, Directeur général, Grands projets de ponts et Vincent Jarry, Ph. D., Directeur principal, pour leur ouverture d'esprit exprimée auprès des représentants de l'APRIDS et du public en général.

L'APRIDS se réjouit du fait que M. Jarry fera la synthèse des fiches de commentaires et des mémoires du public.

Dans cette optique, l'APRIDS profite de cette occasion afin de partager ses premières impressions.

### **Mémoire de l'APRIDS**

Ce mémoire a comme objectif de contribuer à la réussite du projet du nouveau pont sur le Saint-Laurent incluant le pont de L'Île-des-Sœurs et le pont-jetée (temporaire).

Loin d'être exhaustif, ce mémoire vise à faire valoir certaines préoccupations des résidents de L'Île-des-Sœurs de façon la plus constructive possible tout en espérant qu'elles serviront à bonifier le projet.

La première préoccupation de l'APRIDS concerne le pont-jetée dont la mise en œuvre est imminente.

Puis, dans un deuxième temps, l'APRIDS a identifié quelques défis qui, selon elle, méritent l'attention de Transports Canada. L'APRIDS a choisi de limiter ses suggestions en ciblant spécifiquement trois composantes du milieu humain en rapport avec l'évaluation environnementale, soit :

- La qualité de vie
- Le climat sonore
- La qualité de l'air

### **Le pont-jetée de L'Île-des-Sœurs**

Alors que les résidents de L'Île-des-Sœurs connaissent enfin un répit après plusieurs années de nuisances causées par le développement de la Pointe-Nord et le dédoublement des bretelles d'accès situées à l'entrée et à la sortie de L'Île-des-Sœurs, ceux-ci apprennent par les journaux que la construction du pont-jetée débutera à l'automne 2013.

Il y a sans doute de bonnes raisons, vraisemblablement liées à la sécurité, qui motivent l'urgence de démarrer ces travaux quasi immédiatement.

Ce qui étonne, c'est que la présentation de Transports Canada ne fait nullement mention de ce projet imminent. Dans les faits, il n'y a même pas d'indication précise de l'emplacement sur la carte photographique qui permettrait aux résidents de L'Île-des-Sœurs de connaître le ou les tracés actuellement à l'étude.

L'APRIDS est d'avis qu'un investissement de 100 millions pour la construction du pont-jetée devrait également inclure la mise en place d'un mécanisme de concertation avec les citoyens affectés par ces travaux en amont des interventions et, si possible, tout au long de la réalisation du projet.

L'APRIDS comprend que Transports Canada a le mandat d'assumer la gouvernance de ce projet. Or, à brève échéance, l'APRIDS fait appel à l'appui de Transports Canada afin d'impliquer les résidents dans le processus décisionnel.

L'APRIDS se permet de suggérer la tenue d'une consultation avec les résidents concernés afin de les renseigner sur le projet du pont-jetée et de recevoir leurs commentaires et suggestions. Entre autres, l'APRIDS s'interroge d'abord sur l'impact de cette première construction sur les accès réciproques entre L'Île-des-Sœurs et les vecteurs de destination vers les trois ponts actuels menant sur l'île de Montréal et la rive sud.

### **Le futur pont sur le Saint-Laurent**

Par sa fonction, le pont Champlain est un « méga attracteur » de véhicules qui convergent sur L'Île-des-Sœurs. Ce trafic engendre une intense

concentration d'émissions atmosphériques nocives et de bruit en un endroit singulier.

En plus des gaz à effet de serre, c'est surtout la dispersion de fortes doses de particules fines (invisibles) sur la population locale qui inquiète l'APRIDS.

Selon Transports Canada, le pont Champlain permet annuellement le passage de 60 millions de véhicules motorisés. L'APRIDS croit que les émissions futures de cette source de pollution affectant L'Île-des-Sœurs pourraient faire l'objet d'une augmentation importante lors de l'ouverture du nouveau pont. « *Build it and they will come* ».

L'APRIDS estime que la gestion des émissions atmosphériques et du bruit de sources mobiles devrait commencer par une analyse des données réelles d'aujourd'hui près du site - ce qui ne semble pas être le cas quant à la qualité de l'air et qui ne sera que partiellement réalisée pour le bruit ambiant.

**Climat sonore sur L'Île-des-Sœurs** – Un technicien de Dessau-CIMA a confirmé qu'un seul poste de captage avait été installé près du SAX et que les données qui y seraient enregistrées seraient suffisantes pour faire une modélisation applicable à l'ensemble de L'Île-des-Sœurs et par la suite proposer des mesures d'atténuation basées sur des projections de circulation future. L'APRIDS croit que ce seul poste de captage risque d'être insuffisant. Deux postes de captage additionnels de part et d'autre du pont Champlain permettraient de mieux mesurer l'intensité du bruit engendré par l'utilisation de celui-ci.

**Qualité de l'air** – L'APRIDS est inquiète de la situation en ce qui a trait aux postes d'échantillonnage de l'air. En effet, selon les représentants du consortium Dessau-CIMA, le seul poste de mesure de la qualité de l'air des environs est situé à Verdun, à trois kilomètres du pont Champlain. Par ailleurs, ce poste paraît peu utile puisqu'il ne mesure pas la concentration de particules fines.

La fiche sommaire sur la qualité de l'air remise aux participants les renseigne à l'effet qu'un jour sur cinq, la mauvaise qualité de l'air à Montréal est attribuable à la présence de concentration élevée de particules fines.

Selon un représentant de Santé Canada, les données sur les particules fines provenant des relevés de la station de Sainte-Anne-de-Bellevue seraient suffisantes pour mesurer la qualité de l'air à L'Île-des-Sœurs, ce dont l'APRIDS doute, surtout en raison de l'influence de la circulation du pont Champlain sur l'environnement immédiat.

Or, d'après l'Organisation mondiale de la santé, après Sarnia, Montréal serait la plus polluée des grandes villes au Canada.

Compte tenu des effets négatifs sur la santé, causés par les particules fines, l'APRIDS croit raisonnable de suggérer un échantillonnage de l'air plus adéquat dans les secteurs immédiatement à proximité des deux ponts actuels.

**En conclusion** – L'APRIDS souhaite développer de solides relations avec les responsables de ces grands projets afin de faire valoir les préoccupations des résidents de L'Île-des-Sœurs de façon constructive et efficace.

De plus, il lui paraît indispensable d'obtenir, dès que possible, toutes les informations relatives au raccordement du pont provisoire avec les routes de L'Île-des-Sœurs. En effet, si l'on tient compte des projets immobiliers projetés pour L'Île-des-Sœurs, la population, et donc la circulation, augmentera d'environ 50% pendant la durée du projet. Ajoutons à cela le fait que la circulation naturelle va elle aussi augmenter par la présence du chantier et que les accès seront probablement réduits à cause du réaménagement des chaussées, et l'on peut comprendre l'inquiétude des résidents de L'Île-des-Sœurs.

APRIDS - Comité du pont Champlain

Daniela Villatora, présidente de l'APRIDS et membre du Comité

Mario Langlois, porte-parole du Comité

Jean-Claude Debaque

Svein Hubinette

Paul Lussier

Jacques Sarrailh

Bernard Tessier

**À propos de l'Association des propriétaires et résidents de L'Île-des-Sœurs** - L'APRIDS est un organisme à but non lucratif qui, depuis 25 ans, œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de L'Île-des-Sœurs et à la protection de son environnement. Elle a pour mission de promouvoir et défendre les intérêts de tous les résidents de L'Île-des-Sœurs, principalement auprès des instances publiques. Elle se préoccupe de la sécurité des citoyens, de l'aménagement du territoire et des installations éducatives, culturelles, sportives et de loisirs. [www.aprids.ca](http://www.aprids.ca)

Renseignements : Daniela Villatora Téléphone : (514) 937-8404

Courriel : [daniela.villatora@aprids.ca](mailto:daniela.villatora@aprids.ca)

Bernard Tessier Téléphone : (514) 762-1260

Courriel : [bernt@noranet.com](mailto:bernt@noranet.com)